

Zeitschrift: Sinfonia : offizielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband =
organe officiel de la Société fédérale des orchestres

Herausgeber: Eidgenössischer Orchesterverband

Band: 10 (1949)

Heft: 12

Artikel: Styles "nationaux" en musique [à suivre]

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-956180>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Styles „nationaux“ en musique

Dans les Cours de direction que le Comité central de la S. F. O. a organisés depuis l'automne 1948 et qui ont rencontré un intérêt croissant parmi les participants, la notion des styles en musique fut désignée comme étant de grande importance pour le chef d'orchestre qui est responsable des programmes et du labeur de la préparation consciencieuse des différents morceaux que l'orchestre exécute. Les maîtres, auteurs des oeuvres inscrites aux programmes de nos sections, appartiennent, de nos jours, assez souvent à trois siècles (si ce ne sont quatre!), les XVIIIe (fin de l'époque dite «baroque», puis l'époque centrale de la musique classique), XIXe (époque de Beethoven, puis la musique romantique, et les Grandes Ecoles nationales) et XXe (musique postromantique et musique contemporaine) siècles. C'est la raison pour laquelle nous avons cru utile de donner à la fin de ces cours un résumé extrêmement succinct des principaux développements du style dans la musique Européenne depuis le XVIe siècle, compris dans les termes traditionnels de Musique de la Renaissance, du Baroque, du Rococo, de Musique Classique, Romantique et Moderne.

Que doit entendre l'amateur par ce terme de «style»? Dérivé du mot latin «stylus» ce qui signifie un poinçon de métal dont les anciens se servaient pour écrire sur des tablettes enduites de cire, «style» est devenu une expression générale pour exprimer la manière d'écrire, tout court la manière particulière propre à un artiste, à un genre, à une époque. Pris au sens concret, «style» comprend donc en art un certain nombre de traits caractéristiques d'ordre technique, esthétique, expressif, communs à un groupe d'oeuvres d'art appartenant à une certaine époque, à une école artistique déterminée, à un artiste.

Celui qui possède une connaissance approfondie des différents styles en musique serait, par conséquent, en état de fixer l'époque à laquelle appartient une oeuvre musicale inconnue et, par exemple, anonyme, peut-être même de l'attribuer à telle école, tel auteur, rien que par l'étude comparée de son écriture, de sa notation, des détails techniques esthétiques et de son expression sonore.

La conception de «style» peut être appliquée à différents domaines et objets. Les principales catégories stylistiques sont les suivantes:

Le style personnel: L'écriture artistique individuelle d'un compositeur, sa langue sonore telle qu'elle se retrouve dans l'ensemble de son oeuvre.

Le style de l'oeuvre d'art: L'ensemble des traits caractéristiques inhérents à un morceau de musique déterminé.

Le style de genre: Le style propre à une certaine catégorie musicale, telle que la musique d'église, de théâtre, de chambre, la musique instrumentale ou vocale, symphonique, lyrique, de divertissement, de danse, musique savante et populaire, etc.

Le style d'époque: Le style plus ou moins invariable pendant une certaine époque (dixaines d'années, demi-siècle, siècle, plusieurs siècles, époque millénaire).

Le style national: Les différentes nations, les différents peuples, dont les origines raciales et les langues parlées diffèrent considérablement (tels que Français, Italiens, Allemands-Autrichiens, Nations scandinaves, slaves, magyares, ibériques, anglo-saxonnes, etc.) s'expriment, en effet, musicalement d'une manière sensiblement différente.

Il serait faux d'admettre que **les styles nationaux** n'exercent une influence dans l'évolution de la musique Européenne qu'à partir du XIX^e siècle, au cours duquel ils représentent, en effet, un complément très important et souvent trop négligé du phénomène général appelé «musique romantique». Nous savons aujourd'hui que les styles nationaux ont également joué un rôle important il y a déjà plusieurs siècles.

Pensant que le travail pratique des chefs d'orchestre de nos sections saurait être approfondi par une connaissance plus poussée des différents styles en musique nous avons prié une de nos collaboratrices de résumer la part prise par les différentes nations dans l'évolution de la musique en Europe (voir l'article allemand «Die Rolle der Nationen in der europäischen Musikgeschichte»). Cela permet de suivre sans difficulté les curieuses migrations géographiques de l'hégémonie musicale de notre continent et de se rendre compte comment les différentes civilisations européennes ont collaboré au développement de la musique. Pour nos lecteurs de langue française nous donnons ici un compte rendu fortement abrégé de cet article.

En Europe, à l'époque de l'antiquité, ce furent les **Grecs** qui se mirent à la tête du culte de la musique; mais leur art musical est indubitablement influencé par des éléments venant de l'Orient, en relation avec la musique chinoise, indienne, persane, égyptienne et hébraïque. **Rome**, quelques siècles plus tard, n'apporta rien de décisif et représente, au point de vue musical, une époque de décadence. Le **christianisme** inclina les esprits à une culture de la vie intérieure, et la musique chrétienne, non sans être, pour certaines pratiques vocales, en relation étroite avec le chant hébreu, se répandit du centre que devint Rome chrétienne et papale vers l'Ouest de l'Europe, notamment la France, les Iles Britanniques, l'Espagne, l'Allemagne du Sud, etc. La musique religieuse chrétienne forme d'abord le trésor du répertoire du chant Grégorien qui est un des piliers de la musique Européenne et, de par sa nature, vraiment international et supra-national quoique issu de la culture méditerranéenne et créé principalement par les peuples de civilisation «latine».

Pendant les dix premiers siècles de l'ère chrétienne, la musique resta «monodique», c'est-à-dire à une voix. L'art profane des Troubadours (au midi de la France), des Trouvères (au nord de la France, XI^e au XIII^e siècles), des Minnesinger et des Maîtres-chanteurs (Pays de langue allemande, XII^e au XVI^e siècles), la chanson populaire des différentes régions montrent des caractéristiques nationales indéniables.

La France fut, d'autre part, le berceau de l'art musical polyphonique (Ecoles de St-Martial de Limoges, Ecole de Notre-Dame de Paris, Xe au XIII^e siècles); nous lui devons la première apogée de l'art contrapuntique. (A suivre.)